

Communiqué : le Barreau de Paris exige la libération immédiate de Nasrin Sotoudeh

Paris, le 30 octobre 2023

Le Barreau de Paris exige la libération immédiate de Nasrin Sotoudeh

Le Barreau de Paris est extrêmement préoccupé par l'arrestation violente et arbitraire par la police iranienne ce dimanche 29 octobre 2023 de Nasrin Sotoudeh, avocate iranienne et militante des droits humains.

Notre consœur a été battue et blessée lors de son arrestation pour « non-respect du voile obligatoire » et « activité contre la sécurité psychologique de la société ». Son arrestation est survenue alors qu'elle assistait aux obsèques de Armita GARAVAND, jeune iranienne décédée des suites de son arrestation violente pour « non-respect du port du voile obligatoire ».

Notre consœur Nasrin Sotoudeh était détenue hier à la tristement célèbre prison de Viazarane, celle-là même où Mahsa Jina Amini était détenue l'année dernière. Selon les informations dont nous disposons, la police lui refuserait toute visite, ce qui laisse craindre, au-delà de la violation des droits de la défense, que notre consœur ne soit victime de traitements inhumains et dégradants. Elle est actuellement en transfert dans la non-moins célèbre prison d'Evin, celle où le gouvernement iranien a coutume de retenir ses prisonniers politiques, et où elle a déjà été détenue à deux reprises en 2010 et 2018. Il semblerait que son transfert soit sujet d'extrême tension car notre consœur refuse de sortir du fourgon voilée.

Le Barreau de Paris dénonce avec la plus grande fermeté l'arrestation illégale de notre consœur, victime de la répression du gouvernement iranien qui cherche à museler et à éradiquer les défenseurs des libertés.

Notre consœur Nasrin Sotoudeh est un symbole de courage et de résistance à l'oppression. Lundi 23 octobre dernier, elle n'hésitait pas à témoigner à visage découvert à l'occasion de la soirée des « Cent voix pour les sans voix » du Barreau de Paris, malgré les risques graves d'atteinte à sa vie, auxquels elle s'exposait.

Le Barreau de Paris exige la libération immédiate de notre consœur Nasrin Sotoudeh et l'abandon des poursuites à son encontre. Le Barreau de Paris exprime toute sa solidarité envers ses proches et l'ensemble de nos confrères iraniens